

CDCA du 5 juillet 2021

Intervention de l'ADMR sur la crise COVID dans les SAAD

Un bref rappel sur le 1er confinement

Au Début de la Pandémie, les SAAD ont cruellement manqués de matériels nous n'avions pas de masques.

Le personnel, les gens aidés et leur entourage ont été très vigilants et appliquaient les conseils préconisés. gestes barrières : lavage des mains, gants a usage unique, etc ...

Le conseil départemental a été très réactif, il est venu vers nous et nous a permis d'avoir des masques dans les 15 jours 3 semaines.

Nous avons contacté l'Ars qui a été très aidant a pris le relais avec des livraisons régulières de gants et de gel

Globalement il y a eu beaucoup d'entraide des dons de matériel aussi bien par des entreprises que des particuliers

Toutes les prestations dites de confort ont été annulées sauf **pour les personnes isolées**

Une indemnisation de perte d'activité sur les PEC APA nous a permis de réduire notre manque à gagner

Constat : sur les secteurs ou les EHPAD ont été très touchés nous avons eu des difficultés (annulations de prestations).Buzançais, Le Blanc

Cette période a permis une grosse mise en lumière du métier d'aide à domicile avec de nouvelles considérations ; un métier rapproché davantage du personnel soignant, métier incontournable dans les régions rurales.

Avec des primes délivrées par la DPDS c'est une belle reconnaissance

Une indemnisation de perte d'activité sur les pertes d'heures

Lors du 2eme confinement

Nous étions plutôt bien équipés ; l'Ars nous a approvisionné en septembre et Octobre cela nous a permis de constituer un stock jusqu' a fin 2020

Point négatif :Les comportements se sont relâchés, nous avons été obligés de faire beaucoup de rappels surtout envers les familles jusqu'à être obligé des cesser les interventions sauf pour les cas liés à 1 pathologie

Les Services de police et la gendarmerie n'ont pas causés de problème pour tous les déplacements, ils ont été plutôt bienveillants.

Le 3e confinement

Aucun problème de matériel

Vigilance des salariés

Pas de souci particulier

Puis nous avons eu accès à la vaccination

Nous incitons notre personnel à se faire vacciner par de la communication, leur déplacement et le temps passé sont rémunérés

Aujourd'hui nous avons retrouvés notre activité nous sommes dans l'ère de la prise en charge car il existe maintenant une grande réticence de la population de rentrer en EHPAD

Mais que sera demain, La mise en lumière du métier a aboutit a l'Avenant 43 de la CCB, qui dans un premier temps avait été reporté.

Ce qui n'est qu'un juste retour des choses

Mais des inquiétudes émergent dès le 1er/10/2021 - Qui va financer ??

1 -la perte des exonérations de charges qui étaient appliquée (loi Fillon)

2- Qui va financer les autres prises en charges en dehors de l' APA et PCH ex : Carsat, Msa etc....

3-Et si pour 2022 et 2023 l'Etat et le CD financent l'augmentation salariale pour l'APA et la PCH que se passe t il en 2024 ?

Pour conclure aujourd'hui il nous restent de gros soucis de recrutement

limitation avec le Covid :

peu de formation

pratiquement pas de réunions d'équipe, le personnel a besoin de se voir , de partager du fait de l'isolement du métier, de plus pas il n'a pas ou peu d'équipement pour des visioconférences.

Nous avons manqué dans plusieurs endroits et particulièrement sur Châteauroux d'infrastructure et d'un manque de souplesse pour trouver des lieux ou se réunir tout en respectant les gestes barrières.

Il devient nécessaire de s'organiser pour mieux faire face a l'urgence.

Nous remercions la commune du Pêchereau

Pour une meilleure couverture pour tous nous sommes pour une vaccination obligatoire

Nous tenons à remercier l'Union nationale de l'ADMR qui, durant cette période difficile, à toujours été très réactive, sur les conseils, les informations et communications.